

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 69-164 /PR/MEF.

du 27 Juin 1969

portant nomination des représentants permanents de la République du DAHOMEY au Comité de Gestion du Fonds d'Entr'Aide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente.

-----  
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le Référendum du 28 Juillet 1968;

VU le Décret N°234/PR/SGG du 16 Août 1968 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement;

VU le décret N°230/PR. du 31 Juillet 1968 portant formation du Gouvernement;

VU la Convention portant création du Fonds d'Entr'Aide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente créé le 29 Mai 1959;

VU le titre II de cette Convention relatif au Conseil d'Administration du Fonds d'Entr'Aide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente;

VU l'article 2 de cette Convention stipulé dans Titre II portant création d'un Comité de Gestion;

VU l'Article 5 de cette Convention stipulé dans Titre II fixant la liste des Représentants des Etats Membres du Conseil de l'Entente au sein de ce Comité de Gestion;

SUR proposition du Ministre de l'Economie et des Finances;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er. -- Sont nommés Délégués permanents au Comité de Gestion du Fonds d'Entr'Aide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente au titre de la République du DAHOMEY.

.../...

MM. Raffet Ouédéhouna LOKO, Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances. Chef de Délégation.

Robert TAGNON, Représentant le Ministre du Plan et de la Prospective.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

FAIT à COTONOU, le 27 Juin 1969

Par le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DU GOUVERNEMENT  
Le MINISTRE DE L'ECONOMIE et des  
FINANCES,



Stanislas Yédomon KPOGNON.



Emile-Derlin ZINSOU.

AMPLIATIONS: PR 4 - SGG 4 -  
MEF & Services 15 - Ministères 10  
DGAE 8 - Trésor 4 - Douanes 4  
Ch.Com.2 - DGAJL 2 - CS 6  
Gde Chancel.2 - SGM 10 - SGPR 2  
DEP.2 - AA I - Dtion Stat.2  
DGCT I - Déf. Nat.1 - JORD I